

**Conseil d'Administration du 15 janvier 2005,
Gîte « La Jarjatte » (La Chapelle-en-Vercors, Drôme)**

Administrateurs présents : François BRETON, Chantal BRULÉ, Hélène FOULON, Marc PHILIPPE, Frédéric RENIER, Pierre SELLENET.

Invités : Agnès GANDON (salariée), Philippe JESTIN (salarié), Eugénie NADAL (salariée).

Excusés : Guillaume LEMOINE, Emmanuelle MORINIÈRE, Stéphane MORINIÈRE, Emmanuelle RIAT.

----- **Revue** -----

- **Numéro spécial Paléobotanique (n° 71)** :

Marc P. (pilote de ce numéro) a fait une relance des auteurs. L'essentiel des illustrations sera fourni par les auteurs. Ce numéro devrait faire environ 50 à 60 pages.

- **Problème informatique imprimeur** :

La police de caractère « Novarese » engendre depuis longtemps un défaut dans la maquette que l'imprimeur corrigeait (gracieusement) jusqu'à présent. Il convient désormais de fournir une maquette « correcte » à l'imprimeur. Eugénie N. a procédé à une réinstallation des polices dans le système. Après un essai avec l'imprimeur, le problème semble résolu.

Frédéric R. suggère de passer par le format pdf.

Eugénie N. en a profité pour « faire le ménage » dans les polices du poste maquette.

- **Coût de l'impression** :

L'imprimerie Lussaud (Vendée), nous propose un devis 30 % moins cher que notre imprimeur actuel (Louis-Jean à Gap), ce qui représenterait une économie de 3760 (par an). Les arguments d'éthique (soutien à une petite structure que l'on connaît assez bien) et de confiance (connaissance des responsables de l'imprimerie) pèsent pour notre imprimeur actuel ; les arguments financiers pour Lussaud.

Nous avons déjà fait imprimer un dépliant chez Lussaud, le résultat est bon. François se charge de leur faire préciser leur devis puis de négocier avec Louis Jean pour qu'il tente d'ajuster leur prix.

- **Numéros 69 et 70 :**

Le numéro 69 proposera un dossier Amérique du Sud. La couverture pourrait être une gravure du XIX^e siècle.

Le numéro 70 (été 2005) présentera un dossier « adaptation des plantes aux incendies ».

La Chronique à boire a trouvé un nouveau rédacteur (Jean-Michel DEFAYOLLE).

- **Droit de réponse Éditions Cheminement :**

Nous n'avons pas eu de nouvelles réactions de la part des éditions Cheminement. Leur demande n'a pas été réalisée dans les règles légales relatives au droit de réponse. Leur texte ne sera donc pas publié en l'état.

- **Nouvelle maquette de la revue :**

Quelques propositions ont été émises pour la nouvelle maquette :

- Changement des polices (notamment Novarese, corps de texte).
- Aérer la maquette. Aménager des blancs pour une meilleure lisibilité, remplacer les encadrés (blocs grisés) par une 3^e colonne étroite, en marge extérieure.
- Tirer davantage partie de la bichromie sur les quatre pages de couverture :
 - + remplacer les aplats de couleur de fond de 1^{er} et de 4^e de couverture par des illustrations ou des motifs
 - + utiliser différents niveaux d'opacité de la couleur Pantone.
- Contraster les illustrations.
- Chercher une mise en page plus facile à réaliser et plus souple des pages du sommaire, « Actualités » et « En bref ».
- Adapter la mise en page au contenu :
 - + rubrique « La toile botanique » : une seule colonne, assez large pour citer les adresses web.
 - + rubrique « En bref » : sur le modèle des nouvelles actualités.
 - + sommaire : une colonne pour faciliter la lecture.
- Bon d'abonnement : changement de format : hauteur d'un A4, largeur 11 cm (hauteur d'une enveloppe).
- Annoncer les titres du prochain numéro en 4^e de couverture.

Le titre serait à travailler à la manière d'un logo.

Enfin, site et revue seront harmonisés (motifs, logos, graphisme)

- **Stock des anciens numéros :**

Il devient urgent de liquider les stocks des anciens numéros, pour des raisons d'espace et de logique comptable. Deux solutions ont été proposées et seront mises à l'épreuve dans l'encart central du numéro 69 :

- Proposer, jusqu'à l'épuisement des stocks, un lot fixe d'anciens numéros (du 42 au 54) à tarifs réduit (-30 %), soit 56,60 au lieu de 80,86 . Le prix à l'unité de ces numéros ne varie pas.
- Proposer, de façon exceptionnelle, des offres promotionnelles sur le reste du stock : pour le prochain numéro, 5 numéros pour le prix de 6.

- **Cd-Rom anciens numéros :**

Eugénie se penchera prochainement sur le graphisme de la pochette du CD.

----- Point financier -----

- **Bénévolat valorisé :**

Le résultat sera très comparable à celui de 2003 (soit environ une valeur estimée de 36 000).

- **Promo de Noël :**

Le résultat est moyen avec 28 abonnements d'un an et 4 packs numéro spéciaux.

- **Résultat 2004 :**

Les comptes ne sont pas encore bouclés, mais il faut prévoir un déficit relativement important, de l'ordre de 3000 .

- **Budget prévisionnel 2005 :**

Les dépenses devront être contenues. Plusieurs solutions se conjuguent pour parvenir à ce résultat :

- Discussion avec notre imprimeur Louis-Jean sur la base du devis de l'imprimerie Lussau. François prendra contact avec l'imprimeur.
- Un effort sur le budget dessinateur en faisant travailler de jeunes dessinateurs.
- Diminution du poste salaire et charges sociales : Agnès G. et Philippe J. désirent travailler moins pour gagner moins. Agnès G. prendra, en 2005, quatre semaines de congé sans soldes au lieu de deux actuellement. Philippe J. travaillera à 24 h par semaine durant trois mois (au lieu de 32 h habituellement). Le poste employé jeune doit rester à plein temps.
- Expédier une partie des relances d'abonnement par voie électronique. Philippe J. se penche sur la faisabilité de la méthode.

----- Action -----

- **Croisière Blanche :**

⇒ Le 09/11/2004 (réunion téléphonique), La Garance décide de se retirer du Collectif « contre les loisirs motorisé dans les milieux naturels » car :

- l'objectif est très en limite de nos objectifs,
 - la formulation et l'objectif (« contre ») ne sont pas constructif et efficace à moyen terme.
- Le CA valide cette position.

- **Campagne « sauvons les semences paysannes » :**

Les objectifs sont :

- l'application de la directive européenne 98/95 et donc la création d'une seconde liste aux catalogues, pour les variétés « de conservation », « paysannes » ou « de terroir ».
- l'inscription gratuite et libre sur cette liste avec des critères d'inscription adaptés aux particularités de ces variétés.
- la création d'un « espace de liberté » réglementaire pour des échanges libres de plants et semences paysannes (en quantités correspondant aux besoins d'une ferme), dans le respect des précautions sanitaires élémentaires.

⇒ Un encartage de la pétition de cette campagne a été réalisé dans le numéro 68 de la revue.

- **Parc aux chevaux de Chazey :**

Nous n'avons pas de nouvelle récente depuis la relance du Conseil régional en novembre 2004 par Marc P.

- **Ligne Très Haute Tension du Verdon**

Une ligne 400.000 v. est en projet, du carrefour Bouches-du-Rhône/Var/Alpes-de-Haute-Provence (autrement dit, la confluence Durance-Verdon), à Carros dans la vallée du Var, une vingtaine de Km. au nord de Nice..

Le tracé traverse :

- une réserve naturelle volontaire,
- la réserve géologique de Haute-Provence,
- 5 ZNIEFF de type I.
- 8 ZNIEFF de type II
- la ZICO PAC 12
- 7 sites éligibles Natura 2000 (dont 4 déjà transmis)
- le PNR Verdon, de part en part.
- 2 sites classés

Au total, ce sont 80 des 115 Km. du projet qui traversent ces secteurs reconnus pour leur intérêt naturaliste ou paysager.

Aucune alternative au tracé, en particulier utilisant les couloirs de nuisances existants (autoroute, TGV à venir), n'a été envisagée.

⇒ *La Garance souhaite l'abandon ou, à défaut déplacement de la ligne dans « un couloir de nuisance déjà existant.*

Un courrier au Commissaire enquêteur a été fait le 16/11/2004, dans le cadre de l'enquête d'utilité publique pour signaler l'impact très lourd en matière d'environnement.

- **If de Chantemerle :**

L'if remarquable a été abattu le 14 janvier 2005 malgré les différentes démarches auprès d'ASF.

⇒ *Le CA décide qu'un courrier exprimant notre profonde déception sera fait au Président des ASF.*

- **Campagne des Amis de la Terre pour le Moabi :**

En février 2005, les Amis de la terre lance une campagne pour la protection du moabi (*Baillonella toxisperma*).

Cette arbre des forêts tropicales humides africaines (Nigeria, Congo...) peut atteindre 60 mètres de haut et vivre 600 ans. Il pousse très dispersé en forêt (1 adulte pour 20 ha). Le moabi est très utilisé par les peuples indigènes pour des usages alimentaires (huile extraite des graines), médicaux et symboliques (écorces).

Une étude réalisée à Dja (Cameroun) a permis de recenser 50 utilisations médicinales de cette espèce. Le moabi est très recherché en exploitation forestière pour son usage en menuiserie (fenêtres, portes, escaliers, paquets) et fait l'objet de coupes intensives. L'embargo sur les bois libériens et la diminution de l'offre de nyangon sur le marché, ont augmenté la pression sur la moabi depuis 2 ans.

L'UICN classe *Baillonella toxisperma* en espèce vulnérable.

La pression actuelle de l'exploitation pose des problèmes :

- de conservation : l'espèce se raréfie car la coupe est faite sur des diamètres assez faibles alors que l'arbre n'a même pas fructifié ; l'exploitation de « type minier » prélève 75 % des semenciers (selon un thèse de Laurent Debroux 1998) ;
- humains : des conflits d'usage importants ont lieu avec les populations indigènes ; l'exploitation forestière en Afrique centrale s'accompagne très souvent de coupe illégales, de violations des droits de ces populations, parfois de violences.

L'objectif de la campagne est de :

- d'inciter les fabricants et distributeurs à privilégier les bois indigènes européens et à utiliser le label FSC,
- de demander au gouvernement français d'appuyer le classement du moabi en annexe I ou II de la CITES.

⇒ *La Garance décide de s'associer à cette campagne à travers un article qui paraîtra dans le numéro 70.*

----- Divers -----

- **Livret Bryophytes :**

La première phase de correction est en cours. Pour la seconde phase de correction, il serait souhaitable que le document soit au stade maquette illustrée. Les dessins, des croquis pour l'essentiel, seront fait en interne, à l'exception de la couverture (Ch. Hennequin ?). Il devrait être finalisé en juin 2005.

- **Planta Europa :**

Nous avons adhéré pour la première fois en 2004 à cette structure. Cette adhésion constituait un essai. Le chèque (50) n'a jamais été débité. Marc P. prend contact avec eux pour un éventuel article dans la Garance.

- **Animations :**

Philippe a un projet de formation sur les Graminées à St Germain de Calberte, au printemps.

Marc prévoit une sortie commune en juin avec le Société linnéenne de Lyon.

- **Renouvellement de notre inscription à la commission paritaire des publications et agences de presse :**

Le dossier est actuellement incomplet car dans l'attente d'un récépissé du Tribunal de Grande Instance de Gap. Les envois au tarif-presse continuent à se faire comme auparavant.

- **Site Internet :**

Il ne peut actuellement être actualisé du fait de sérieux problème informatique avec le PC.

- **Tela Botanica :**

Eugénie N. ne souhaite pas prendre le relais du suivi « Tela botanica » durant l'absence de Géraldine BARELLI.

- **Prochain CA et AG 2005 :**

La date du 26 Mars est fixée. Le secteur de St Germain est proposé. Les salariés se charge de réserver un gîte.

Le Vice-président,
François Breton

Secrétaires de séance,
Philippe Jestin
Agnès Gandon